

ASSOCIATION CONTRE LE MAL ET POUR L'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE

ACMEJ/ DH

REGARD INDEPENDANT MENSUEL D'INFO GENERAL

PROJET D'EDUCATION A LA PAIX, TERRITOIRE D'UVIRA
PUBLIE PAR L'ONG ACMEJ - UVIRA/SUD-KIVU/RD CONGO

Editeur Responsable Eric MUVOMO

E-mail : acmejdh@yahoo.fr Tél. : (00243) 992041700

N° 049 d'aout-septembre 2011

GRATUIT

A C M E J dans la province du SUD-KIVU /RDCONGO

« **Défendons les opprimé(e)s sans discrimination** »

ACMEJ est une organisation congolaise pour la défense et la promotion des droits humains en toute dimension, pour prévenir les violations des droits de l'homme et pour l'encadrement psycho-social de la jeunesse sans discrimination. Elle a lancé son idée le 15 mars 2001. Par son action, elle invite à réfléchir sur les violations des droits de l'homme, l'impunité et le déséquilibre dans la société de son rayon d'action (Sud-Kivu-République Démocratique du Congo actuellement).

ACMEJ reste persuadée qu'il existe de vraies solutions à tous les problèmes. Des milliers des personnes s'y attèlent partout dans le monde. Ensemble avec les hauts et les bas, mais surtout avec des résultats. Nous voulons, avec les autres, combattre l'impunité et anéantir les violations des droits de l'homme. Nous sommes convaincus que nous arriverons.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	p. 2
EDITORIAL.....	p. 2
I. ASPECTS SAILLANTS.....	p. 3
II . VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AUX MOIS d'aout-septembre 2011.....	p. 8
III. ANALYSE ET APPEL.....	p. 14

Avant Propos

Dans l'avant-propos du présent rapport, ACMEJ, organisation des droits de l'homme, confirme avec courage vouloir continuer à s'engager avec énergie pour la défense et promotion de droits de l'homme. Ce travail se fait urgent aujourd'hui, où la population du Sud-Kivu est confrontée à de différentes menaces, venant de groupes armés nationaux et étrangers, notamment les combattants FDLR, Maï-maï, FRF, et des militaires impliqués dans l'opération Amani Leo. Il est donc indispensable qu'en tant que mouvement des droits de l'homme nous tentions de faire face à l'impunité et au non-respect des droits de l'homme, qui sont la monnaie courante en RD CONGO et particulièrement à l'est du pays.

Notre défense des droits humains se réalise par la publication du présent bulletin mensuel « REGARD INDEPENDANT » qui veut aider les membres de la société civile congolaise ainsi que la communauté internationale à mieux comprendre les graves violations des droits de l'homme qui se font actuellement au SUD-KIVU, particulièrement dans les territoires de Mwenga, Fizi, Shabunda, Walungu et dans la plaine de la Ruzizi. Voici deux questions qui nous ont été posées et nos réponses.

On parle souvent d'organisations des droits de l'homme dans la plaine de la Ruzizi; quelle distinction faites-vous entre l'organisation ACMEJ (Association Contre le Mal et Pour l'Encadrement de la Jeunesse) et d'autres organisations des droits de l'homme soi disant intervenant dans la plaine de la Ruzizi et ses moyens et hauts plateaux ?

Depuis 2001, quand le RCD/GOMA et ses alliés militaires rwandais occupaient la plaine de la Ruzizi et ses moyens et hauts plateaux, personne ne combattait ni ne dénonçait les violations des droits de l'homme qu'ils commettaient contre les paisibles paysans, sauf les membres de l'organisation de l'ACMEJ. Souvent ils rencontraient ces militaires pour plaider pour des personnes arrêtées, détenues arbitrairement, qui subissaient des tortures et des traitements inhumains et dégradants, parce qu'ils étaient imputés d'être Maï-maï. Les membres de l'ACMEJ parvenaient souvent à les faire libérer. Même pendant les opérations Kimia II et Amani Leo contre les combattants FDLR, commencées au Sud-Kivu à mi-2009 et qui durent jusqu'aujourd'hui, ACMEJ s'est battue fortement en libérant des personnes qui étaient prises en otage par les forces loyalistes et mêmes par les combattants FDLR. Voilà notre combat quotidien : le respect des droits humains. Nous nous battons pour les opprimés paysans discriminés depuis longtemps.

Comment ACMEJ peut-elle collaborer avec les Pasteurs et prêtres en décourageant les violations des droits de l'homme dans la plaine de la Ruzizi ?

Les pasteurs et les prêtres peuvent sensibiliser et informer leurs chrétiens à connaître leurs droits en les réclamant au cas où ils sont violés, et aussi en respectant les droits des autres. Il faudrait des formations sur les droits de l'homme pour toute personne et en particulier pour les agents chargés de faire appliquer les lois, et ceux qui sont censés protéger les populations civiles et leurs biens. Et que les acquis de cette formation soient mis en œuvre. La justice doit accompagner cette formation pour éviter les dérapages.

EDITORIAL. Hommes – Femmes : disparités de droits

Selon plusieurs droits coutumiers de l'est du Congo, particulièrement au Sud-Kivu, la femme est déconsidérée. Particulièrement dans les milieux ruraux où la coutume bat son record, les femmes sont fortement marginalisées. Elles sont tout simplement des femmes de ménages, et dans leurs foyers n'ont pas de mot à dire. La femme ne peut pas hériter les biens laissés par son père. Dans les localités où nous avons enquêté, les chefs de localité, chefs du village, chefs de la chefferie ne sont que des hommes. La condition défavorable de la femme se remarque même dans les villes, dans la composition

du gouvernement et du parlement, aussi bien provinciaux que nationaux. De même, dans certaines églises les femmes ne sont pas acceptées comme pasteurs ; dans d'autres, on leur défend de prêcher à l'église. Tout cela pose le problème plus général concernant les et pouvoirs respectifs des hommes et des femmes, en comprenant le vrai sens de l'expression « sensibilisation aux spécificités de sexes ».

En RD Congo, il serait mieux de pratiquer un réel système d'égalité entre femme et homme, en décourageant les disparités. Il faudrait des réformes dans toutes les institutions sociales et politiques en vue de promouvoir, respecter et protéger la femme, en mettant aussi les femmes aux postes de décision pour bannir totalement sa discrimination et sa déconsidération.

La première urgence pour la femme est la sécurité. Si l'on donne à une femme rurale du Nord-Kivu et Sud-Kivu la stabilité, la paix et la sécurité, si elle est en mesure de se rendre au champ pour faire ses activités champêtres et rentrer à la maison le soir sans inquiétude ni crainte de subir des violences discriminatoires à cause de sa condition de femme, cela amènera du bien-être aussi à toute sa communauté.

Alors que si elle est en insécurité, instable, affamée opprimée, discriminée, elle ne pourra pas élever convenablement ses enfants et bâtir la population congolaise de demain. La communauté internationale s'occupe justement de la question de la protection de la femme en RD Congo, particulièrement dans les milieux ruraux de l'Est affectés par les conflits armés, comme d'une question centrale..

I. ASPECTS SAILLANTS DE LA VIE DES POPULATIONS

1.1. Y A-T-IL UN PLAN D'EXTERMINATION ?

Nombre de personnes étrangères, surtout les Nations Unies, pensent que le calme est revenu à l'Est de la RD Congo et considèrent qu'il ya déjà la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme. En réalité, le pays, qui a perdu depuis longtemps le leadership en Afrique centrale, est dans une situation chaotique.

Les activistes des droits de l'homme et les leaders locaux de la Plaine de la Ruzizi sont indignés de voir que les populations des milieux ruraux du Sud-Kivu, continuent à faire l'objet d'assassinats, meurtres et arrestations et détentions illégales et injustifiées, de la part de groupes armés nationaux et de groupes armés étrangers (FDLR et FNL), d'hommes armés non autrement identifiés et d'agents de l'ANR, d'autorités coutumières, sur des faits qui ne constituent pas des infractions. Une semaine ne passe pas sans enregistrer des cas de meurtres et d'assassinats de civils, Les femmes, les personnes influentes et les défenseurs des droits de l'homme sont les plus visés et deviennent les cibles d'agressions physiques, morales et psychologiques perpétrées par les hommes porteurs d'armes : groupes armés nationaux et étrangers, agents nationaux pour le renseignement et FARDC¹. Tout cela se passe en présence des forces loyalistes (FARDC) et de la MONUSCO, la force ONU en RD Congo, qui ne font aucune intervention.

Beaucoup de gens de la Plaine de la Ruzizi pensent que ces crimes rentrent dans une planification de la part des forces d'agression, visant à exterminer les autochtones de la Plaine de la RUZIZI, pour occuper cette terre qui a longuement combattu contre l'invasion rwandaise depuis la guerre de Mzee Laurent Kabila à l'époque de l'AFDL (1996-'97), et même pendant la rébellion du RCD/GOMA (1998-2002).

En partenariat avec les organisations locales du Sud-Kivu, « AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'HOMME » (AEDH/France), avec son fond d'urgence, évacue les défenseurs des droits humains en danger de leurs zones de travail vers des milieux de refuge. Il serait toutefois mieux que ce transfert

¹ L'armée nationale de la RD Congo.

se fasse dans de villes sécurisées des pays étrangers les plus proches, pour faciliter l'insertion et le retour.

1.2 SOUFFRANCE DES ENFANTS DANS LES MILIEUX RURAUX

Selon les dernières enquêtes de l'organisation ACMEJ dans plusieurs localités de la plaine de la Ruzizi et ses Moyens et Hauts plateaux, dans les territoires de Fizi et Mwenga, toujours au Sud-Kivu, 99% des enfants de 5 ans à 10 ans passent la nuit sur le sol et sur la natte sans couverture ; les populations rurales sont devenues très vulnérables, les parents se sentent incapables de répondre aux besoins fondamentaux de leurs enfants. Cette incapacité découle en grande partie de la mauvaise volonté du gouvernement congolais, qui ne se soucie pas de soutenir l'activité économique et subvenir aux besoins de sa population rurale en matière publique.

Dans les nombreux ménages visités dans les milieux ruraux de la province de Sud-Kivu, aucune famille ne possède un dortoir des enfants âgés de 5 ans à 10 ans, tous passent leurs nuits au sol et sur la natte. A signaler que les enfants de 0 jour jusqu'à 3 ans passent la nuit aux lits de leurs parents, et ceux de 11 ans jusqu'à 18 ans façonnent de lits de sticks d'arbres et y mettent des nattes : là ils passent la nuit. L'enfant connaît le lit en bois avec matelas à l'âge adulte : peu de manages possèdent des matelas, lits en bois et couvertures en laine, alors qu'on nous dit théoriquement que la RD Congo est parmi les pays riches au monde. Vraiment la population congolaise vit encore dans la période rudimentaire et primitive.

1.3. ELECTIONS

La date approche

Le Président de la République Démocratique du Congo, JOSEPH KABILA, et l'ex-président du parlement et son ancien allié, VITAL KAMERHE, avaient promis pendant les campagnes électorales de 2006 de stabiliser l'Est de la RD Congo sur le plan sécuritaire, économique et social, avant de terminer leurs mandats. Et c'est dans ce sens que le Président Kabila avait initié son projet de 5 chantiers.

Beaucoup d'habitants de la Plaine disent que rien n'a été fait, même au niveau de l'éducation dont la gratuité reste toujours problématique, alors qu'elle est garantie par la constitution. Des analystes locaux estiment que ces élus aux élections de 2006 pourraient être sanctionnés par leurs électeurs au rendez-vous électoral de novembre 2011.

Face aux opérations de l'armée nationale contre les combattants FDLR et certains groupes armés nationaux, qui ont eu comme effet une vulnérabilité accrue des populations locales, on s'imagine facilement que les prochaines élections de novembre 2011 n'auront aucun impact considérable au sein des populations de l'Est, particulièrement celles de l'ancien KIVU (Sud-Kivu, Maniema et Nord-Kivu). Pas mal de monde craint en outre que ces élections puissent entraîner des violences, comme cela a été le cas du Kenya et de la Côte d'Ivoire. Que les autorités politiques congolaises tirent des leçons de ces ratés de la démocratie dans les pays susmentionnés, pour offrir au peuple congolais des élections libres, démocratiques et transparentes.

Intimidations à la veille des élections

Dans la province du Sud-Kivu, on signale des intimidations de la part des autorités politico-administratives, militaires, policières, des agents nationaux pour le renseignement (ANR) et d'autres personnes qui se disent propagandistes des candidats des prochaines élections.

Des observateurs locaux pensent que ces intimidations visent à soutenir certains candidats ; certains les comparent à celles qu'avait connues la population rwandaise à la veille de l'élection présidentielle

d'Aout 2010 pour la forcer à voter coûte que coûte l'actuel président du Rwanda, le général Paul Kagame.

Dans la plaine de la Ruzizi et ses moyens et hauts plateaux et dans la cité d'Uvira, suite à désertion de militaires des rangs de l'armée nationale (FARDC) pour collaborer avec des groupes armés étrangers (FDLR et FNL), la situation reste tendue. C'est l'avis de la force onusienne de la MONUSCO. Des observateurs locaux craignent que la Monusco, dont le mandat a été renouvelé en vue de protéger et sécuriser les élections de 2011, pourrait soutenir militairement, en cas de trouble, le nouvel élu.

1.4. MILITAIRES EN FORMATION. DEFIS ET SOUHAITS

A KALEHE, territoire de la province de Sud-Kivu en date du 15/9/2011, les militaires qui suivent les instructions au centre local de formation, ont manifesté leur mécontentement par rapport aux attributions des grades. Il y a eu des tirs de balles dans ce centre et la panique a régné en poussant les habitants de la contrée à la fuite. La même situation s'était passée à KANIOLA, au centre de formation où les militaires suivent aussi les formations des régiments.

A LUBERIZI, les militaires du 111^e régiment viennent de terminer les instructions et, en date du 17/9/2011, ils ont reçu leurs cartes après un contrôle biométrique concernant les attributions des grades. Une source rencontrée sur place nous a parlé du mécontentement des militaires rwandophones du colonel KIFARU, qui voudraient bénéficier des grades et fonctions sans mérite. Comme ils sont désarmés, cette colère a été apaisée.

Plusieurs officiers militaires rencontrés dans le centre de formation de LUBERIZI ont affirmé que l'opération AMANI LEO (la force loyaliste à l'Est de la RD Congo censée libérer la population de la présence des FDLR) n'est pas terminée, car les responsables de l'opération souhaitent continuer les opérations contre les groupes armés étrangers (FDLR et FNL). La population pense que leur objectif est plutôt de s'enrichir, oubliant que la guerre a toujours détruit au lieu d'engendrer un développement. Ces officiers ajoutent que vraiment notre pays n'a pas encore une force armée de mérite, car les grades sont toujours attribués à des gens qui n'ont ni compétence ni expérience, sur base de tribalisme. Ces militaires se demandent : « Quand est-ce que notre pays aura des autorités politico-administratives qui aiment leur patrie, comme on le voit dans d'autres pays ? »

Même si le problème du tribalisme existe dans notre pays, ils déclarent croire que « quelque soit la durée de la nuit, le soleil apparaîtra ». Un jour les dirigeants et les militaires congolais seront des hommes capables de bien accomplir leur tâche. Ces militaires demandent aux gouvernants à tous les niveaux d'assurer des suivis efficaces, surtout par rapport aux rations militaires ou aux frais de ménage des militaires, qui seraient souvent détournés au profit des officiers supérieurs. « Aimons notre patrie – ajoutent-ils - pour changer le comportement de nos officiers militaires supérieurs qui s'enrichissent en puisant aux rations ou frais de ménages de leurs hommes de troupe ».

La RD CONGO est un pays hospitalier qui ressemble à un champ d'un handicapé qui n'a plus de bras et qui cherche comment le débroussailler. Au lieu de vendre les fruits du jardin et payer des ouvriers, il accepte de laisser le champ incultivé, en oubliant que sa manière de raisonner ressemble à un système de pillage.

1.5. REGION DE LEMERA : LA POPULATION ATTAQUEE ET LES FARDC DISTRAITS

Les combattants rwandais FDLR contrôlent une grande partie de la région de LEMERA et les rebelles du FNL burundais y sont aussi. Ces deux groupes armés étrangers n'opèrent pas seuls ; certains groupes armés congolais font le macabre choix de se constituer en escadrons charognards, pour faire régner la loi du sang, du terrorisme, du viol, du vol et du pillage et du trafic maffieux. Ils profitent de la faiblesse des militaires loyalistes (FARDC) affectés dans la région. Ces derniers, restent distraits à

Lemera centre, occupés dans les bistrotts et à la recherche de la cassitérite et en oubliant leurs obligations.

Actuellement, dans les localités de Lemera : KIGOMA, RUGEJE, KYUGAMA, MUTUNDA, BIJOJO, KAGERERE, KATALA, haut de MULENGE, KITOGA, RUBUGA, KIDOTE, MANGWA et ailleurs, les paisibles habitants ruraux vivent sous la terreur de ces sanguinaires.

Comment les neutraliser et les mettre hors d'état de nuire ? Les opérations militaires lancées depuis deux ans ont échoué, mais le gouvernement de la RD Congo reste étonnement silencieux et ne veut pas reconnaître son échec devant le pays et la communauté internationale.

Une seule chanson : élection à tout prix, élection malgré tout ! Il s'ajoute à cette tragédie, la tendance de certains hommes politiques, qui viennent de postuler à l'élection présidentielle de novembre 2011, à s'approprier des milices pour avoir leur soutien armé en cas de contestation des résultats électoraux. Ces politiciens cherchent à nouer des relations avec ces combattants FDLR et FNL.

Même les organisations internationales se soumettent aux conditions des FDLR et des FNL avant d'intervenir dans les localités qu'ils contrôlent.

A regretter, mêmes des humanitaires extérieurs occidentaux venus évaluer leurs partenaires locaux sont aussi attaqués par ces combattants. A titre illustratif : le mardi 4 octobre 2011, sur la route Lemera-Mulenge, à 7 km de Lemera, le défenseur des droits de l'homme MIKE HOFFMAN, président de l'association VIVERE SUISSE, et ses partenaires locaux, ont subi une attaque de la part des FDLR, qui les ont dévalisés de tout.

Quand est-ce que les FARDC avoueront leur incapacité à protéger la population ? Quand est-ce que la Communauté internationale prendra au sérieux le défi que lancent ces présences étrangères armées dans l'est de la RD Congo ?

1.6. QUELQUES ASPECTS DE LA VIE ECONOMIQUE

Le chef de groupement suspendu reste en fonction et la vente des terrains ancestraux continue

Le chef suspendu du groupement d'ITARA-LUVUNGI, Mr MBABARO OMBENI, continue à exercer sa fonction et continue à ravir et vendre des terrains ancestraux de sa population. Le Gouverneur de la province de Sud-Kivu a donc été incapable d'enjoindre au chef de la chefferie de LEMERA de nommer une autre personnalité à sa place, ou bien d'enlever cette suspension, au lieu de mettre la population du groupement en danger. Cette population, découragée, déclare vouloir s'abstenir aux élections de 2011. Signalons qu'aux élections de 2006, ce groupement avait 29 000 électeurs.

Selon pas mal de personnes rencontrées localement, le chef suspendu Mbabaro Ombeni déclare avoir rencontré le président de la République Joseph Kabila à Kinshasa en juin 2011 et avoir adhéré à son parti, le PPRD (Parti pour la reconstruction et le développement). Il aurait promis au président de faire campagne électorale pour lui. Voilà donc, disent ces personnes, la raison pour laquelle ce chef suspendu peut continuer à exercer ses fonctions.

A Bwegera la population manifeste contre la vente de ses terres

Le jeudi 8/9/2011, aux environs de 5 heures du matin, les habitants de Bwegera ont barricadé la grand-route, en manifestant à propos du conflit foncier, qui devient monnaie courante dans la province de Sud-Kivu en général et dans la plaine de la Ruzizi en particulier. Les manifestants ont été dispersés par les militaires du 104^e régiment et ceux de la police nationale congolaise, qui ont tiré plusieurs coups de balles. Il n'y a pas eu de blessés, car, dit-on, la population se serait prémunie avec le médicament traditionnel appelé « mai-mai ».

Cette manifestation a attiré l'attention de plusieurs autorités et de représentants de la population, tels que l'administrateur du territoire d'Uvira, le coordonnateur d'ACMEJ, les officiers militaires et

policières. Selon des témoignages locaux, la population de Bwegera ne voudrait plus être gérée par le chef MAYEYE, qu'elle soupçonne de complicité avec le Ministre de l'agriculture, pêche et élevage NORBERT BASHENGEZI KATINTIMA dans la vente de terres dans la plaine de la Ruzizi.

Selon l'histoire, cette partie où les tracteurs ont commencé à labourer au compte de ce Ministre, est occupée par la population depuis l'indépendance (1960) après le départ de la mission antiérosive (MAE) en 1957. A cette époque à Bwegera la population était réduite, car nombreux habitaient à KAKAMBA chef lieu du groupement, et à Kiringye CDC. Depuis la fin de la rébellion de 1964 jusqu'à nos jours, cette population cultive cette partie à riz. Selon la population, seulement une petite partie de la concession était réservée au « projet », alors que la grande partie est pour la population. Bref, toute la concession est occupée par la population de Bwegera, inclue la partie occupée par la mission antiérosive (MAE).

Selon une source indépendante, le Ministre Norbert Bashengezi Katintima avait organisé une conférence à la grande salle Concordia de l'archevêché de Bukavu en encourageant la population à accroître leurs efforts dans l'agriculture, vu que le gouvernement met à la disposition des tracteurs. Or, les grands commerçants nouveaux propriétaires de la terra, ont l'habitude de vendre leur récolte à la société BRALIMA et la population n'en profite rien. Selon les analystes locaux, la population paysanne qui exploite les concessions agricoles ne comprend pas comment le gouvernement pense renforcer de cette manière l'agriculture ; elle voit plutôt que les autorités occupent presque toutes les concessions de terres d'une façon illégale pour anéantir la vie des paisibles habitants.

Découverte de cassitérite dans la colline Mayi-ya-moto à KATOGOTA

Des jeunes creuseurs ont découvert de la cassitérite à proximité de la colline Mayi-ya-Moto à Katogota. Un premier pas qui va rendre géante localité de Katogota si cette activité sera continuelle. Malgré la suspension de la part du gouvernement congolais des activités de commercialisation des minerais à l'Est de la RD Congo, des commerçants de Bukavu envoient leurs travailleurs à Katogota acheter la cassitérite. C'est ainsi que sont stationnés à Katogota des acheteurs de cassitérite, y compris un agent de Mr OLIVE MUDEKEREZA, communément appelé OLIVE, président de la FEC (Fédération des entreprises de commerce) du Sud-Kivu.

Feux de brousse

Depuis que la RD Congo existe, particulièrement au Sud-Kivu, les feux de brousse ont toujours été présents dans les milieux ruraux : des milliers d'hectares d'arbres sont brûlés chaque année. A Katogota, même la plantation d'eucalyptus du chef de localité a été victime de ces feux, alors qu'on croyait que les incendiaires l'auraient respectée. En RD Congo, on ignore encore les conséquences que cette destruction entraîne sur le plan environnemental, notamment la destruction de la biodiversité, c'est-à-dire la faune et la flore, alors que l'homme en a besoin. En plus dans certains milieux ruraux de la province de Sud-Kivu, particulièrement la plaine de la Ruzizi, il y a danger de désertification : dans ces dix dernières années nous avons vu une saison sèche qui se prolonge jusqu'en novembre. L'habitude des feux de brousse est à condamner fortement surtout en ce temps où les effets des changements climatiques sont visibles dans la plaine de la Ruzizi.

La population congolaise a besoin d'être éduquée sur les effets néfastes des feux de brousse sur leur santé et sur l'environnement. Il faut que les autorités envisagent des mesures pour protéger les arbres, car ils ont aussi droit à l'existence, et que toutes les lois congolaises interdisant les feux de brousse soient connues par la population et vulgarisées.

Pourtant, il existe un service de l'environnement qui moissonne des poissons au marché et tracasse la population qui n'a pas de toilettes en exigeant de l'argent, mais ne se soucie pas de la promotion et la

protection de l'environnement. Pourtant, en RD Congo, on pourrait mettre en application le code forestier et une répression effective des fautifs.

1.7. LUBARIKA : TENSION APAISEE ENTRE LA NOTABILITE ET LE CENTRE DE SANTE DE REFERENCE

Dans les mois de juillet et aout 2011, la cohabitation a été difficile entre la notabilité et les infirmiers du centre de santé de référence de LUBARIKA, situé dans la plaine de la Ruzizi, groupement d'Itara-Luvungi. Chacune des deux parties accuse l'autre d'être responsable du taux élevé de mortalité dans la localité.

L'infirmier titulaire de ce Centre de santé, Mr MATANO SINDE, a expliqué au coordonnateur d'ACMEJ que ce taux de mortalité est lié aux multiples transfusions sanguines non testées et à la faible assistance qui se font au poste de santé Faraja. Les malades y passent d'abord, pour se rendre ensuite au centre de sante quand ils sont dans des situations critiques.

Selon le Chef de localité, Mr KABAMBA MIRINDI, la cause de ce taux élevé de mortalité ce serait plutôt la non permanence de l'infirmier titulaire du Centre de santé. En outre, l'aire de santé de Lubarika, qui compte plus de 15 000 personnes, mériterait la présence d'un médecin, qui pourrait mettre l'ordre en ce centre de santé, chose que le chef aurait déjà dit plusieurs fois au médecin chef de zone de santé de Lemera.

Pour calmer la tension, mardi 30/8/2011 à Katogota, localité située à environ 7 km de Lubarika, ACMEJ a organisé une échange, à laquelle ont participé le chef de localité et son secrétaire, trois infirmiers du centre de santé, y compris l'infirmier titulaire, le président du comité de développement de santé (CODESA) de Lubarika et le coordonnateur et des membres de la coordination d'ACMEJ .

Le dialogue a apaisé la tension entre ces deux parties. Le Chef de localité a promis d'interdire au responsable du poste de santé Faraja les transfusions sanguines non testées et de lui demander de transférer les patients à temps. Après l'échange, le chef de localité et les infirmiers du centre de santé de référence se sont serrés les mains et ont partagé un verre de boisson. ACMEJ se réjouit d'avoir pu contribuer à ramener le calme et la paix.

2. VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME D'AOUT-SEPTEMBRE 2011

LUVUNGI

- L'insécurité bat son record dans le groupement d'Itara/ Luvungi, dans la Plaine de la Ruzizi Dans la nuit du vendredi 2 au 3 /9/2011, un résident de la localité à été visité à son domicile par des hommes armés non autrement identifiés, qui l'ont blessé par balle. L'homme a suivi les soins médicaux à l'hôpital général d'Uvira.

- Le Centre de santé Sainte famille de Luvungi a pris en charge depuis deux mois Mme NYIRASABIMANA RUKUNDO, adulte de son état, de nationalité rwandaise, qui aurait été chassée de son pays comme invalide, ainsi que UWIMANA JACQUELINE, âgée de 25 ans, de nationalité rwandaise, originaire de la commune de Bugarama, souffrant aux membres inférieurs et aux yeux, qui suit des soins appropriés. Elle aussi a été chassée de son pays comme invalide. Les deux malades sont dans un état critique et sont secourues aussi par des chrétiens du lieu.

- La nuit du dimanche 4/9/2011, vers 19 heures, à 3 Km de Luvungi et à 5 Km de la localité de Katogota, il y a eu un accrochage entre des assaillants et un militaire du 104^e régiment, qui a causé un mort du côté des assaillants et un civil blessé, Mr BADESIRWE ZIHINDULA, âgé de 15 ans, habitant du quartier ADRA/LUVUNGI, qui suit des soins médicaux à Uvira. Le militaire était blessé à la jambe

et suit des soins médicaux au Centre de santé militaire de son régiment basé à Luvungi. Nous prions les autorités militaires et civiles de renforcer la sécurité dans le groupement d'Itara-Luvungi.

- Dans la nuit du lundi 5/9/2011 vers 22heures dans la localité de RUGOBAGOBA quartier WALUNGU vers la rivière LUVUBU, une fille de 14 ans a été violée par le capitaine DRAGBLAN MASSILILA MWENEMATENDE du 111^e régiment, basé au centre de brassage à Luberizi. Le capitaine avait quitté ce centre où il reçoit une formation, pour une visite familiale à Luvungi. Vu que l'enfant de sa voisine pleurant suite aux maux de ventre, il a demandé à la femme de lui chercher un enfant pour l'accompagner à la recherche de médicaments traditionnels. Comme la maman n'était qu'avec sa petite sœur, elle a accepté que cette dernière accompagne le capitaine. Arrivés au long de la rivière Ruvubu, le capitaine a violé la fille. Ce présumé auteur est depuis lors aux arrêts, alors que la victime suit des soins médicaux au centre hospitalier de Luvungi II, et est prise en charge par l'association ACMEJ. Selon le Dr Paul de ce centre, la fille a nécessité une intervention chirurgicale à cause d'une déchirure vaginale.

ACMEJ demande aux instructeurs du centre de formation de LUBERIZI de veiller la circulation des hommes en uniforme sans autorisation qui quittent le centre pour aller commettre des forfaits dans le quartier. A mi-juillet 2011 le défunt colonel TAMBWE avait été assassiné à Sange par des hommes non autrement identifiés, alors qu'il suivait aussi la formation au centre : les militaires au centre semblent donc être incontrôlés.

- En date du 3 /9/2011 vers 12 heures Une fillette de 5 ans de la localité de LUVUBU, quartier UVIRA à LUVUNGI, aurait été violée par Mr NAMEGABE MATABARO ANDRE, adulte de son état. Le présumé auteur a été transféré par la police du commissariat de Luvungi au parquet du tribunal de grande instance à Uvira. Les frais de transport de policier et détenu ont été assurés par ACMEJ.

- Un homme, résident de Bwegera, a été détenu plus de 48 heures au poste de l'agence nationale pour le renseignement (ANR), accusé d'avoir violé la femme, qui avait tabassé la fille de cet homme. La fille était hospitalisée au centre de santé Sainte famille de Luvungi. Selon nos sources, cette femme voulait tout simplement calomnier cet homme et esquiver la facture de son adversaire. Après les investigations menées par ACMEJ, le chef de poste de l'ANR de Luvungi, Mr ZOLA, a libéré l'homme.

BULAGA

Dans la nuit du 11 au 12 /8/2011 aux environs de 18h30, dans le moyen plateau de LEMERA /Plaine de la Ruzizi, à Bulaga, dans le quartier appelé communément « KATANU », Mme TULIZO NAMALIRA a été assassinée par balle par Mr BYAMUNGU BARUMA, un combattant armé du groupe *local défense*. La défunte était âgée de 70 ans et état mère de quatre enfants. L'assassin a aussi blessé par balle sur la paume de la main la fille de la défunte.

Informée, en date du 13/8/2011 l'équipe ACMEJ s'est rendue sur place, en collaboration avec la notabilité locale et ils ont obligé le commandant de la *local défense*, Mr KAHULU MATAVI, à arrêter le présumé auteur du crime. Les jeunes civiles de la localité voulaient se venger contre lui, mais ACMEJ les a aidés à comprendre que la loi interdit de se rendre justice.

L'homme arrêté, âgé de 20 ans, marié et père d'un enfant, était porteur d'une arme Kalachnikov n° 2894, avec 1 chargeur et 2 balles, achetée par ses moyens. Interrogé par les militaires du 104^e régiment en présence de l'équipe de l'ACMEJ, l'homme a affirmé que ce fait criminel est conséquence de son conflit avec sa belle famille, qui aurait contribué au divorce entre son épouse et lui. Le commandant de la *local defense* semblait d'abord nier que cet homme appartenait à son groupe armé, alors que Mr. Byamungu Baruma a déclaré avoir payé l'arme chez lui.

LUBARIKA

En date du 22 /8/2011, vers 20 heures, des hommes armés ont investi le domicile d'un résident de la localité de Lubarika. Après s'être introduits dans sa clôture, où se trouve la machine décortiqueuse du paddy, ils ont intimidé le gérant et lui ont arraché une somme de 550\$, 72 000 franc congolais, une bâche, un téléphone ... Beaucoup de personnes qui se trouvaient sur le lieu ont été fouettées par les assaillants, qui, après le forfait, ont tiré beaucoup de coups de balles pour intimider les voisins de la victime. Elle a pointé du doigt les combattants FDLR comme auteurs de ce forfait.

BWEGERA

En date du 28/8/2011, vers 19h30, dans la localité de Bwegera, des hommes armés non autrement identifiés ont visité le domicile de Mr MUBEMBE TANGE, âgé de 61 ans et père de 5 enfants. Dans la cour de la parcelle ils ont rencontré la famille en train de veiller et ils ont tiré à bout portant des balles qui ont abattu Mr. MUBEMBE et son locataire Mr. JUMA NDAKWAGE.

Le 29/8/2011, jour de l'enterrement, plusieurs personnes ont été arrêtés par l'agent de renseignement du 104^e régiment, le capitaine communément appelé MANGROV, soi-disant pour raisons d'enquête. ACMEJ a fait du plaidoyer pour leur libération et est parvenue le même jour à en faire libérer cinq, parmi lesquelles des voisins des victimes.

RUBUGA /Haut plateau de la plaine de la Ruzizi

Les maï-maï du commandant MUSHOMBE, originaires de la localité de MASANGU, érigent une barrière à KIGURWA : chaque passant est obligé de payer 1000 francs congolais.

BIJOMBO/Haut plateau de la plaine de la Ruzizi

- Après avoir été chassés par les jeunes civils armés *local défense*, des combattants maï-maï Pygmés de MUPEKENYA, dirigés par le commandant communément appelé BYAOMBE, se trouvent actuellement dans la forêt d'Itombwe.

- Des hommes en armes de morphologie tutsi, que la population appelle Gumino ou Mugomo, sont massivement présents dans plusieurs localités des hauts plateaux de la plaine de la Ruzizi et d'Uvira Bijombo, Bibangwa, Bijojo, Muranzia, Mikarati, Mivuli et ses environs. Les populations se demandent si les éléments de la FRF du commandant MAKANIKA seraient de retour dans les hauts plateaux. Ces hommes armés érigent des barrières : par exemple, à NARUSAZE chaque passant est obligé de payer 3000 francs congolais avant de passer. En date du 9/9/2011, dans le marché de BIJOMBO, ces nouveaux hommes armés voulaient échanger des tirs d'armes avec les combattants maï-maï, auxquels ils avaient interdit d'y faire des collectes de vivres. Etant en minorité, les combattants maï-maï se sont retirés de ce marché.

MUTARULE

Dans la nuit du 5 au 6 /8/2011, des hommes armés ont investi le pâturage d'un résident de la localité de Mutarule au quartier KITENGETENGE, et ont tiré des balles sur les bergers, en provoquant un mort et deux blessés ; d'autres bergers ont pris fuite. Les assaillants auraient emporté 9 chèvres, en laissant les vaches.

KABUNAMBO

En date du 7/8/2011, vers 17 heures, un résident de cette localité a été tué par balles à bout portant par des hommes armés non autrement identifiés. Il était vendeur d'huile de palme et ce jour-là il revenait de la République du Burundi. Arrivé à KAJEMBO, il a rencontré ces hommes armés qui l'ont dévalisé son argent avant de l'assassiner. Le corps de la victime a été amené le soir du 7/8/2011 au centre hospitalier de Sange et puis enterré le 8/8/2011.

BIDEKA/Haut de Lubarika

Dans la journée du 5/8/2011, vers 15 heures, à la montagne KATUMBA, des personnes qui revenaient des champs sont tombées dans l'embuscade d'hommes armés, qui les ont dévalisées de leurs biens de valeurs et par après fouettées. Les victimes ont pointé du doigt les combattants FDLR basés à NIGANGA.

RUBANGA

Dans cette localité, située dans le groupement de Lemera /Moyen plateau de la Plaine de la Ruzizi, l'insécurité bat toujours son record, avec la présence d'hommes armés tels que le Major insurgé MAZIMANO LUKOGO qui serait leur chef. Les FARDC ne réagissent pas, en laissant agir cet homme qui insécurise la population.

Mr NAMUZITO KAZIGALA, agent de l'agence nationale pour le renseignement (ANR) à Rubanga, semble avoir été suspendu de ses fonctions par sa hiérarchie, mais il boycotte la suspension et continue à tracasser la population en complicité avec les militaires du 104^e régiment basés à Rubanga, notamment l'agent du B2 et deux militaires qui sont sa garde dans sa parcelle, comme s'il était une autorité supérieure. ACMEJ prie ces militaires de se désolidariser avec cet agent suspendu de l'ANR qui est devenu un élément nuisible dans la localité.

MUTUNDA

C'est une localité située dans le groupement de Lemera dans les Hauts plateaux de Lemera où les marchands subissent toujours des embuscades par des hommes armés. Le jour du marché de Rubanga, ces paisibles citoyens sont pillés de leurs biens de valeur, tels que : argent, téléphones, articles de boutiques Le pillage devient une monnaie courante, car le lundi 5/9/2011 et le lundi 12/9/2011, ces marchands ont subi le même sort. Cette localité semble être désertée des militaires des FARDC.

MUHUZI

L'ancien chef armé maï-maï MAHORO KITAYE vise encore à former un groupe armé dans cette localité. Selon nos sources rencontrées sur place, ce serait lui le commanditaire du pillage qui a eu lieu dans cette localité. Craignant sa présence, avec ses hommes armés qui sèment la terreur, les filles du village ne se rendent plus au marché.

KATOGOTA

En date du 13 /9/2011, vers 24 heures, des hommes armés non encore autrement identifiés en tenue civile, ont visité un domicile d'un résident du quartier Majengo, où dormait l'épouse du militaire LWAKIHUGO NGERERE KIDOGE qui se trouve au centre de formation de Luberizi. Dieu aidant, la population a crié au secours et ces malfaiteurs ont fui en tirant des coups de balles à l'air et emportant seulement l'huile de toilette. Cette localité semble être abandonnée par des policiers et des militaires qui y sont en nombre insuffisants.

La même nuit vers une heure du matin, trois hommes en tenue civile et armés, se sont introduits par la fenêtre dans la maison d'un autre habitant et résident dans la localité de Katogota, âgé de 25 ans, marié et père d'un enfant, en pillant 5 000 francs rwandais, 100\$, 15 000 francs congolais, 2 pantalons, 2 paires de souliers.

KAMANYOLA

En juin 2011, dans la localité de Kamanyola, le jeune homme TORINO avait été arrêté pour imputation de vol simple de 6 planchettes qui pourraient valoir 18 \$. Alors qu'il était menotté dans le cachot du commissariat de police, il était tombé gravement malade de dysenterie et, transféré à l'hôpital de Kamanyola, il était mort. Ces autorités de police avaient interdit de faire sortir le cadavre de l'hôpital, alors que les frères et amis du défunt jeune homme voulaient récupérer son corps.

En réaction, des jeunes de la localité voulaient attaquer le commissariat de police. ACMEJ s'est vite impliquée, en disant à ces jeunes que la justice fera son travail et aussi en les informant que c'est interdit de se rendre justice de soi-même, et était parvenue à calmer leur colère. ACMEJ est intervenue aussi auprès des autorités de police et le corps du défunt a pu être enterré par une foule nombreuse des jeunes, hommes, femmes et par la famille éprouvée.

Selon plusieurs sources concordantes, le jeune homme serait mort de faim, ayant été privé de nourriture, et aussi de dysenterie, étant menotté plus de 5 heures sans aucune intervention médicale. Actuellement, une forte tension demeure dans le quartier du défunt jeune homme : les jeunes accusent le parquet du tribunal de grande instance d'Uvira de ne pas avoir enquêté sur les circonstances réelles du décès du jeune Torino.

Selon des sources proches du commandant de ce commissariat de police, le capitaine NYAMIRONGO, ce dernier parle d'une mort liée à l'ivresse, alors que la population accuse les policiers d'avoir torturé le jeune homme en serrant fortement les menottes et en le privant de nourriture. Le parquet devrait prochainement faire des enquêtes pour découvrir la cause réelle de cette mort.

LUBARIKA

En date du 21/9/2011, une femme âgée de 46 ans, cultivatrice et résidente dans la localité de LUBARIKA au quartier RUTORA II, a été agressée par son concubin MUKONGO LUBALA communément appelé ZUKOLYE qui lui a coupé avec sa machette deux doigts de la main. L'homme a fait cela car sa femme avait donné à manger à une personne qu'il suspecte être l'ami de sa concubine. Le présumé auteur du forfait a été aux arrêts au sous commissariat de la Police nationale congolaise et la victime suit les soins médicaux au centre de santé de référence de Lubarika.

KIGARAMA/Haut plateau de Lemera-plaine de la Ruzizi

C'est une localité où les groupes armés nationaux provoquent insécurité. En date du samedi 17/9/2011 lors du marché de la place, des hommes armés de morphologie tutsi voulaient collecter des vivres dans le marché sans concertation avec les autorités locales. Selon quelques-uns, il s'agirait des Mugomo ou Gumino, des insurgés des FRF, ancien groupe du commandant MAKANIKA actuellement dans les militaires impliqués dans l'opération AMANI LEO ; d'autres gens, les considèrent des infiltrés militaires rwandais qui viennent voir comment les élections vont se passer.

Comme ils ne sont pas autorisés, ils ont commencé à effrayer les paisibles citoyens entre autres le président du marché Mr KAHARABU, le vétérinaire du marché, les taxateurs et le contrôleur. Aux environs de 16 heures, ils sont parvenus à arrêter le contrôleur et le président du marché qui a dû payer une somme de 20\$ avant sa libération. Les civils armés communément appelés *local défense*, voyant le fait, ont commencé à tirer des balles en l'air pour disperser les marchands et libérer les personnes arrêtées. Pendant que plusieurs tirs des balles ont été échangés entre la *local défense* et ces hommes armés, les personnes arrêtées et les marchands ont profité pour prendre fuite. ACMEJ invite le gouvernement congolais à déployer des militaires gouvernementaux dans les hauts plateaux de LEMERA en vue de dénicher rapidement ces nouveaux hommes armés et à bien vouloir sécuriser nos paisibles citoyens, car ces différents milieux de moyens et hauts plateaux de Lemera, Uvira et Mwenga sont incontrôlés par les forces loyalistes (FARDC).

KATANU

En ce lieu, situé entre la localité de Nyamutiri et Kibungu /Plaine de la Ruzizi, le dimanche 18/9/2011 vers 23heures, il y a eu accrochage entre les militaires du 104^e régiment et des combattants FDLR de passage vers RUKOKO-KILIBA pour aller renforcer les combattants FNL (rebelles burundais) qui s’y trouvent. Comme il y avait échange de tirs de balles et que les combattants FDLR étaient nombreux, les militaires du 104^e régiment ont fait un recul stratégique. Il n’y a pas eu une de pertes en vie humaine. Signalons que RUKOKO à KILIBA en RD Congo est l’une des bases-arrière de la coalition composée par les FDLR, les FNL et certains groupes armés nationaux de la RD Congo.

RUBANGA/LEMERA

Mr. MABUNDO BUKOROKA JULES, défenseur des droits de l’homme et chef d’antenne d’ACMEJ à Rubanga, continue à subir des menaces de la part de l’agent local de l’Agence nationale pour le Renseignement (ANR) Mr NAMUZITI TOTO en connivence avec les militaires du 104^e régiment basé à Rubanga. Après la mort, dans la même entité, de notre feu KALIGITO TOTO en date du 25/7/2011, lui aussi activiste des droits de l’homme dont l’assassinat semble remonter au même agent de l’ANR, les menaces à Mr Mabundo Jules sont devenues courantes. La première fois les menaces étaient verbales, mais la seconde fois l’agent de l’ANR est venu à sa recherche avec une lance. Heureusement, l’activiste ne se trouvait plus dans la localité de Rubanga. La troisième fois l’agent, venu avec un bâton, s’est trouvé en face du chef de quartier Mr. KIMAKA RUSHAGWA et, ayant raté Mr Mabundo Jules, a commencé à se boxer avec lui. Il a aussi donné un coup de pied au conseiller du notable, Mr. NAFWAKAGE NZAMU.

Mercredi 21/9/2011 vers 12h50, l’agent du B2 en complicité avec l’agent de l’ANR Namuzito, informés que Mr Mabundo Jules était venu donner cours à l’institut LANGALA, une localité voisine de la localité de Rubanga, ont procédé à son arrestation arbitraire. Le bureau 2 des militaires de 104^e régiment basé à Rubanga, ainsi que le commandant peloton, ont transmis Mr Mabundo Jules et le Chef de localité de Rubanga, monsieur MALAKI PILIPILI à l’Etat Major de LEMERA.

Mabundo Bukoroka Jules était imputé d’être sensibilisateur des enfants démobilisés ; or cette activité lui était confiée légalement par l’ONG COPA, car lui-même est le vice-président de RECOPE travaillant avec l’ONG AVREO. Selon des sources de la place, ces démobilisés auraient quitté le centre de démobilisation sans kit. Mabundo Bukoroka Jules sensibilise les enfants qui passent leur temps dans la carrière minière, des enfants déplacés internes, des enfants orphelins et des enfants en difficulté, dans le but de leur éviter le trafic humain.

Après les enquêtes du commandant chargé de renseignement du 104^e régiment, basé à Lemera, un agent de l’AVREO, la nommée MARIE, a été interrogée en face de Mabundo Jules, au sujet de la sensibilisation, et l’a confirmée. Les deux personnes ont été libérées du cachot, car l’arrestation, qui a duré environs 6 heures, s’est avérée arbitraire.

IV. ANALYSE ET APPEL

L’organisation ACMEJ condamne avec la plus grande vigueur les attaques menées contre les paisibles paysans civils dans de zones affectées par l’opération AMANI LEO et par des combattants FDLR, qui transforment des civils en victimes et déplore énergiquement la superficialité ou le manque d’enquête et l’impunité qui encouragent les malfaiteurs.

Malgré les rapports de certaines organisations congolaises de défense des droits de l’homme, les autorités du pays continuent à faire semblant de sourde oreille aux multiples violations des droits de

l'homme, à ce pillage systématique des biens des paysans congolais ainsi que des ressources naturelles de la RD Congo.

L'organisation ACMEJ demande :

- Aux **groupes armés nationaux** de se désolidariser aux combattants FDLR et de respecter les droits de la population.
 - Aux hommes politiques de cesser de manipuler **des groupes armés nationaux pour l'intention de troubler la paix de la RDCONGO, et e aux groupes armés nationaux**
 - Aux **combattants FDLR** de respecter la population du pays dans lequel ils se trouvent et de chercher la voie d'un dialogue pour un retour pacifique dans leur pays ;
- Aux militaires impliqués dans l'opération **AMANI LEO** de respecter leurs obligations de protection des populations civiles, leurs biens sans discrimination et de cesser leurs tracasseries contres les civils.
- Au **Gouvernement tant provincial que national** de donner priorité à la protection de la vie et des biens des citoyens et à la sauvegarde de l'intégrité nationale.
 - **A la MONUSCO**, et autres agences des Nations Unies chargées de protéger les civils en RD Congo, de respecter leurs obligations en matière de protection des civils sur terrain ;
 - **A toute la Communauté internationale** de réagir rapidement à ce gigantesque pillage qui sévit dans l'Est de la RD Congo, car si cela continuait, les souffrances et les morts ne feraient qu'augmenter ; et de chercher la voie politique pour un retour des FDLR chez eux au Rwanda.

« Ils vous combattront parce que vous dénoncez leurs forfaits et vous leurs interdisez de faire le mal contre les opprimés, mais ne pourront rien contre vous, car tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Fait dans la Plaine de la Ruzizi, le 10/OCTOBRE 2011

ACMEJ